



Lyon, le 22 Juin 2007

Monsieur Jean-Louis Touraine  
1er maire adjoint aux déplacements, à la tranquillité publique,  
à la décentralisation et aux affaires sociales et solidarité

Objet: Circulation sur le Pont Morand

Monsieur le maire-adjoint,

Plusieurs témoignages nous ont rapporté que vos services de police font preuve d'une sévérité accrue envers les cyclistes roulant sur les trottoirs du Pont Morand, sur le Rhône.

Vous connaissez notre opinion quant à l'usage des trottoirs par les cyclistes, nous condamnons fermement cette pratique, contraire au Code la Route, qui finit par exclure de l'espace public les piétons les plus fragiles et se révèle désastreuse pour l'image du vélo urbain.

Toutefois, ce problème n'est pas nouveau et nous vous rappelons que, depuis 2004, nous alertons régulièrement vos services et ceux du Grand Lyon sur la situation des cyclistes empruntant le pont Morand : un pont aux voies de circulation et trottoirs trop étroits, où les cyclistes représentent 8 % du trafic mécanisé et beaucoup plus à certaines heures (d'après nos comptages de septembre 2004, une part modale qui a sans doute augmenté depuis la mise en service de Vélo'v), et dont un tiers utilisent malheureusement les trottoirs...

Suite à nos demandes d'amélioration de ce passage, situé sur un axe essentiel de l'agglomération pour les modes doux (lien entre la zone 30 de la presqu'île, les Berges du Rhône et les bandes cyclables des rues Tronchet et de Sèze), les services du Grand Lyon ont étudié en 2005, dans la droite ligne du P.D.U., plusieurs scénarios d'aménagements cyclables sur ce pont, scénarios qui ont été hélas enterrés fin 2006 par décision du Maire de Lyon, Gérard Collomb.

Le recours, aujourd'hui, aux forces de police pour tenter de modifier la situation, est à la fois  
- méprisant pour le travail de nos associations et des Services qui se mobilisent pour l'amélioration et le développement des déplacements en mode doux,  
- et inintelligible pour les cyclistes, en particuliers les utilisateurs de Vélo'v, « jetés » dans le trafic depuis deux ans, cyclistes qui, faute d'aménagements clairs et cohérents, trouvent refuge sur les trottoirs dans les passages délicats, comme Le Grand Lyon lui-même les y invite, par exemple, sur les ponts Lafayette, de la Guillottière, ou de Bourgoin (ex N7), ainsi que sur l'avenue Berthelot, ou encore rue du Dr Bouchut, etc.

Nous souhaiterions donc que vous demandiez à vos services de police, de bien vouloir tenir compte dans leur action répressive de la confusion des esprits à laquelle certains aménagements cyclables participent, ainsi que de nos difficultés dans certains passages inadaptés. Surtout, nous vous demandons de revenir sur la décision prise de « laisser faire » en refusant toute amélioration pour les déplacements cyclistes et piétons sur le pont Morand et pour laquelle nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer.

Nous vous remercions pour votre attention et nous vous prions, Monsieur le maire-adjoint, d'agréer nos meilleures salutations.

Nicolas Igersheim  
Président  
La Ville à Vélo

Yves Gascoïn  
Président  
Les Droits du Piéton

Frédéric Rollet  
Président  
Vélos et Chemins de Traverse

Louis Ladigue  
Président  
Lyon Vélo

Copie à MM Gérard Collomb, Gilles Vesco, Keroum Slimani,  
La Presse